

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT



Visa de conformité juridique de la DGMP :

Date de lancement : 25 Juillet 2024
 Appel à manifestation d'intérêt : N°020/MTP/ERNR/FANER/2024
 Nom du projet : Travaux de rechargement général et de réfection des ouvrages des routes non revêtues.
 Source de financement : Etat Gabonais, programme 71.960, exercice 2024, Fonds Autonome National d'Entretien Routier (FANER).

1. OBJET

Le Ministère des Travaux Publics lance un avis d'appel d'offres ouvert national pour la réalisation des travaux de Rechargement Général et de Réfection des Ouvrages des routes non revêtues.

2 ALLOTISSEMENT

Ces travaux sont répartis en trente-trois (33) lots suivants :

N° lot	Itinéraire	Section	Linéaire (Km)
1	Ntoun-Donguila	Ntoun-Donguila	28,00
2	Mimongo-Yéno	Pk0-Pk20	20,00
3	Yéno-Etéké-Massima	PK0 YENO-Pk26 (ETEKE)/Pk26 (ETEKE)-Pk46 (MASSIMA)	46,00
4	Mbigou-Lébamba	Pk0 (LEBAMBA)-Pk39,2 (rivière LABOMBE)	39,20
5	Mbigou-Lébamba	Pk39,2 (rivière LABOMBE)-Pk83 (MBIGOU)	43,80
6	Mbigou Ville-Popa	Pk0-Pk40 (rivière ONOYE)	40,00
7	Mbigou Ville-Popa	Pk40 (rivière ONOYE)-Pk83 (Ville POPA)	43,00
8	Tchibanga-Moulengui Bindza	Pk0-Pk50 (village BAYADI)	50,00
9	Tchibanga-Moulengui Bindza	Pk50 (village BAYADI)-Pk100 (Moulengui Bindza)	50,00
10	Makokou-Mouniangui	Pk0-Pk42 (village EKOBKOBBA)	42,00
11	Makokou-Mouniangui	Pk42 (village EKOBKOBBA)-Pk82 (village HEINDJE)	40,00
12	Makokou-Mouniangui	Pk82 (village HEINDJE)- Pk122 (village ZAKATA)	40,00
13	Makokou-Mouniangui	Pk122 (village ZAKATA)- Pk160 (village TEBE)	38,00
14	Mouila-Pouvi- Ndanda- Divindé	Pk0+00-Pk30	30,00
15	Koulamoutou-Baniati	Pk0+00-Pk48	48,00
16	Koulamoutou-Pana Dienga-Lémanassa	Pk0-Pk40 (fin village LEMENGUE)	40,00
17		Pk40 (fin village LEMENGUE)-Pk80 (rivière Petit MINDJI)	40,00
18		Pk80 (rivière petite MINDJI)- Pk120 (rivière LEYOU)	40,00
19		Pk120 (rivière LEYOU)-Pk165 (carrefour LEMANASSA)	45,00
20	Ndougou-Mbari	Pk0-Pk27 (carrefour NGANDA)	27,00
21	Ndougou-Mbari	Pk27 (carrefour NGANDA)-Pk66 (rivière MBARI)	39,00
22	Medouneu-Mela	Pk0-Pk30 (village NZOGUEBOT)	30,00
23	Medouneu-Mela	Pk30 (village NZOGUEBOT)-Pk45/Pk85 (village NKAN)-Pk100 (village MELA)	30,00
24	Nkolmegoua-Ebomane	Pk0-Pk42 (village OFFOS)	42,00
25	Nkolmegoua-Ebomane	Pk42 (village OFFOS)-Pk83 (carrefour EBOMANE)	41,00
26	Bitam- Okok-Meloh	Pk0-Pk43 (village Méloh)	43,00
27	Bitam-Aloum-Méyo Kyé	Pk0 -Pk34	32,00
28	Méyo Kyé-Eboro	Pk0-Pk23 (Eboro)	23,00
29	Akiéni-Onga	Pk0-Pk31 (village Okouya)	31,00
30	Akiéni-Onga	Pk31 -Pk60 (village Ayogo)	29,00
31	Akiéni-Onga	Pk60-Pk84 (village Onga)	24,00

32	Alanga-Aboumi	Pk0-Pk35 (village Moyole)	35,00
33	Alanga-Aboumi	Pk35 (village Moyole)-Pk65 (village Aboumi)	30,00

Une entreprise peut soumissionner pour un (1) ou plusieurs lots. Dans le cas où elle soumissionne pour plusieurs lots, elle devra présenter une offre séparée pour chaque lot en termes de personnel, de matériel, de capacité de financement et de logistique sous peine de rejet. Une seule entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot. Le marché sera attribué lot par lot.

3 PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°0027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4 CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5 RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-dessous :

Ministère des Travaux Publics

Secrétariat Général

Direction de l'Entretien des Routes et Aérodrômes

4e étage, ancien bâtiment du Ministère, porte 405
 Tel : 077 45 35 15

Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site Internet de la Direction Générale des Marchés Publics <https://www.lejmp.ga>.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Instructions aux soumissionnaires du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 26 août 2024 à 11 Heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre hors taxes.

Ministère des Travaux Publics

Secrétariat Général

Direction des Marchés et du Contentieux

2e étage, ancien bâtiment du Ministère, porte 224
 BP 49 Tél : 011 77 37 50

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics. Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 26 août 2024 à 12 heures dans la salle de réunion du ministère.

Le Directeur Général
 des Marchés Publics

Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT

Le Ministre des Travaux Publics

GI. Flavien NZENGUE NZOUNDOU